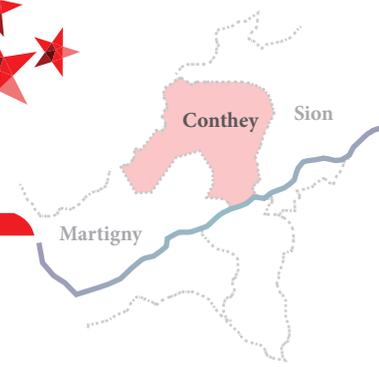




Conthey **INFO**

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°55 JUILLET 2017



SOMMAIRE



Vie communale

Editorial..... 1



Économie

Décisions Conseil communal... 2-3
Compte 2016..... 4-5



Avis officiels

Déchets et taxe au sac..... 5-7
Bourses et prêts..... 7
Danger d'incendie..... 8
Installations thermiques..... 8
Poste incendie et extincteurs..... 8



Scolarité

Plan de scolarité..... 9
Transports scolaires..... 10-11
Projet mobilité douce..... 12
Structures d'accueil..... 12
Patouch à mon cœur..... 13



Santé, Social & Intégration

Apprendre le français..... 14
Marraines, parrains culturels... 15
Découvrez le monde chez vous... 16
Seniors 60+..... 16



Infrastructures communales

Nouvelle salle communale..... 18
Rénovation salle polyvalente... 18-19
Œuvre d'art..... 20



Services techniques

Protection des sources..... 20
Énergie renouvelable..... 21
Fauchage..... 21
Arrosage..... 21



Sport et culture

Mérites 2017..... 22
Conthathlon..... 23-24



Agenda - Divers

Fête Nationale..... 24
10 ans Migros Partenaire..... 25
Viva Mix..... 25
Manifestations..... 26-27
Tour Lombarde..... 28



Christophe Germanier

Le mot du Président

Récompense, travail, travaux... et vive l'été!

Le premier semestre 2017 est terminé, l'été ayant enfin trouvé sa place. Pour la commune de Conthey, il a été source de bons nombres de travaux divers ayant aboutis ou mis en phase de réalisation.

Le premier qui peut être mis en exergue est celui de la certification Valais-Excellence pour notre administration. En effet, cela atteste de l'atteinte d'une mission de promotion de développement durable et de citoyenneté au sein de notre commune. Le lien étant direct avec notre capacité à appliquer des principes de durabilité sur des plans économiques, environnementaux et sociaux. Un titre qui fait particulièrement plaisir.

Ensuite, mis à part les comptes 2016, plusieurs projets et règlements importants ont été approuvés lors de la dernière séance de notre conseil général : rénovation et agrandissement de la salle polyvalente, crédit pour des bâtiments administratifs aux Pinèdes, mise à disposition d'une salle communale sur Châteauneuf, adoption d'un nouveau Règlement Grand-Cru de Conthey et du Règlement sur la gestion des déchets. La plupart de ces points-forts vous sont présentés dans cette édition.

Les projets, travaux, investissements et perspectives ne manquent donc pas afin de pouvoir toujours répondre

aux besoins de la population et à son augmentation. Les aspects financiers sont très importants. Nous pouvons compter sur une gestion équilibrée de nos finances et ainsi assurer un avenir que l'on espère serein. Les comptes 2016 présentés dans cette édition en sont la preuve.

D'autres facettes de la vie communale sont présentes dans ce Conthey-Info. Si une vision d'avenir est indispensable pour toute politique responsable, nous ne pouvons laisser de côté le quotidien de notre ménage communal : toutes les informations nécessaires à la bonne marche de nos écoles, crèches, UAPE, travaux publics, le calendrier des manifestations, la culture et le sport, la vie associative, le social, ..., autant de sujets indispensables et portés à votre connaissance dans ce feuillet.

Comme relevé plus haut, nous ne sommes qu'à la moitié de cette année 2017 et déjà nous entrevoyons le futur. Effectivement, le projet de budget 2018 est à l'ordre du jour de la rentrée prochaine. Cette vision indispensable d'un moyen voire long-terme nous guidera dans les choix à venir pour notre commune, la plupart étant guidés par l'évolution de notre société.

Mais pour l'instant, vivons pleinement cet été et profitons des beaux jours. Bonne lecture et bel été!

Christophe Germanier
Président

EDITORIAL

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des séances des mois de février à juin 2017, le Conseil communal a pris entre autres, les décisions qui suivent:

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer, les attributions de mandats ont été transmises aux entreprises suivantes:

Routes

- REP et assainissement chemins agricoles Torzon-Navé, Pied de Rouet à EVEQUOZ SA, Conthey;
- REP et assainissement chemins agricoles Marairion à IMPLENIA SA;
- Réfection rue de Saladey, Erde, rte de Raères et Torrent d'Arbon à EVEQUOZ SA;
- Réfection du chemin de Choréco à Daillon à CHARLY GAILLARD & FILS SA à Erde;
- Réfection rue du Bruide à DUMAS SA à Conthey.

Eaux

- Reprise eau claire route de Fontenelle à GAILLARD CHARLY & FILS Sàrl, Erde;
- Conduite d'eau RP urbain Rouy Sensine à GAILLARD CHARLY & FILS Sàrl, Erde;
- Réseau d'eau potable la Duay (GD et sanitaire) GAILLARD CHARLY & FILS Sàrl, Erde.

Bâtiments

- Travaux de gros œuvres pour l'aménagement d'un parc public à Châteauneuf à GAILLARD CHARLY & FILS Sàrl, Erde;
- Paysagisme de gros œuvres pour l'aménagement d'un parc public, RAYMOND CLAVIEN Conthey;
- Installation éclairage pour l'aménagement d'un parc public à ESR, Sion;
- Transformation et agrandissement salle polyvalente, ingénieur civil à IDEALP SA, Sion;
- Transformation et agrandissement salle polyvalente, ingénieur électricien à RTM Martigny;
- Transformation et agrandissement salle polyvalente, ingénieur CVS à SIGMA & MAINTENANCE SA, Sion.

Divers:

- Adaptation et modernisation de l'éclairage à ESR, Sion;
- Eclairage public de la rue des Fontannes à ESR, Sion;
- Fourniture d'un véhicule porte-outils au GARAGE MEILI.

Etablissements publics:

Autorisation d'exploiter

- Café de la Place à Erde, par M. **Guillaume Gay** dès le 01.06.2017.

Décisions de l'Assemblée bourgeoisiale

Lors de sa séance du 13 juin 2017, l'Assemblée bourgeoisiale a:

- procédé à la nomination de la commission bourgeoisiale composée de 5 membres, soit: Aline VERGÈRES (présidente), Guillaume PAPILLOUD (rapporteur), Jean-Daniel VERGÈRES, Cédric UDRY et Romain UDRY (membres);
- approuvé les comptes 2016 de la bourgeoisie.

Chèques famille

Le Conseil communal décide que dès cette année les chèques de contribution à la famille seront divisés en deux catégories, soit 2 x CHF 50 en chèques pour les cotisations aux sociétés sportives ou culturelles de Conthey et 2 x CHF 50 pour le matériel scolaire ou autre.

Les chèques concernant les cotisations aux sociétés pourront être utilisés pour l'acquisition d'un Magic Pass (abonnement de ski multi-stations).

Par cette innovation, le Conseil communal désire favoriser les sociétés sportives et culturelles locales. Il est convaincu que cette nouvelle version répondra aux attentes de la majorité des familles.

Personnel

Le Conseil communal a procédé aux engagements suivants:

- M^{me} **Marjolaine VANNAY**, en qualité d'auxiliaire à la crèche garderie Les Ptits-Loups à Châteauneuf, pour un taux d'activité de 70%, dès le 1^{er} mars 2017;
- M^{lle} **Hajira AHMED** de Conthey, en qualité de stagiaire à l'UAPE «Les Filous» à Châteauneuf-Conthey, contrat de durée déterminée du 04.09.2017 au 22.06.2018;
- M^{me} **AUDREY MARET** d'Erde, en qualité d'animatrice socioculturelle à 80%, rattachée à Conth'Act, dès le 1^{er} septembre 2017;
- M^{me} **Amelia BRUNO** de Conthey, animatrice socioculturelle en formation à 50%, rattachée à Conth'Act dès le 1^{er} septembre 2017.
- M. **Frédéric MELLY** de Muraz/Sierre, en qualité d'agent de police, dès le 1^{er} septembre 2017;
- M. **Jérôme EVEQUOZ** de Conthey, en qualité de collaborateur à l'entretien et la maintenance des bâtiments, dès le 1^{er} septembre 2017;
- M. **Alain CLAIVAZ** de Pont-de-la-Morge, en qualité de paysagiste, contrat de durée déterminée du 1^{er} mai au 30 novembre 2017.

Fin d'activité auprès de l'administration communale:

- M. **Alain THIESSOZ**, garde-forestier, décédé le 14 juin 2017 après 33 ans d'activité.

Décisions du Conseil général

Lors de la séance du 13 juin 2017, le Conseil Général a:

- approuvé les comptes 2016 de la municipalité;
- nommé l'organe de révision des comptes pour la législature 2017-2020, en la fiduciaire PKF FIDUCIAIRE SA à Sion;
- approuvé le nouveau règlement Grand Cru;
- approuvé le règlement sur la gestion des déchets;
- accepté un crédit d'engagement pour la transformation de la salle polyvalente de CHF 16'710'000;
- accepté un crédit d'engagement pour le bâtiment administratif des «Pinèdes» de CHF 1'488'000;
- accepté un crédit budgétaire pour la transformation de la salle communale de Châteauneuf CHF 375'000.

Valais Excellence



Selon la volonté du Conseil communal, au terme d'une année de préparation et mise en place, la commune de Conthey a obtenu le 22 juin 2017 la certification Valais Excellence, reconnaissant l'ensemble de l'administration.

COMPTE 2016

Le compte 2016 de la commune de Conthey a été approuvé par le conseil communal le 27 avril 2017 et par le conseil général le 13 juin 2017. Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch.

Aperçu général du compte de fonctionnement

	Compte 2015		Budget 2016		Compte 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	3'171'409	124'173	2'972'240	128'500	3'311'373	112'896
1 Sécurité publique	1'820'216	632'514	1'976'250	547'000	1'887'289	579'150
2 Enseignement et formation	7'397'355	178'411	7'503'110	228'900	7'875'043	217'697
3 Culture, loisirs et culte	2'088'344	478'002	2'104'850	366'740	2'425'555	407'007
4 Santé	548'447	0	577'700	0	538'608	9'600
5 Prévoyance sociale	6'771'141	2'407'237	6'500'200	2'854'300	6'281'334	2'328'842
6 Trafic	4'365'988	618'955	4'278'910	441'000	4'024'500	589'138
7 Protection et aménagement de l'environnement	4'560'901	4'076'000	5'014'690	4'059'670	5'048'748	4'277'784
8 Economie publique	813'978	1'022'523	719'630	810'500	784'522	847'809
9 Finances et impôts	1'270'251	24'887'575	1'262'270	23'248'700	998'777	24'979'667
Total des charges et des revenus	32'808'029	34'425'389	32'909'850	32'685'310	33'175'749	34'349'591
Excédent de charges				224'540		
Excédent de revenus	1'617'360				1'173'841	

Avec un total de revenus financiers de **CHF 34'349'591** et un total de charges financières (hors amortissements) de **CHF 26'509'877**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **CHF 7'839'714**.

Après amortissements, le compte de fonctionnement dégage un excédent de revenus de **CHF 1'173'841**.

Le total des charges de fonctionnement affiche une augmentation de **CHF 265'899** par rapport au budget 2016.

Les revenus du compte de fonctionnement affichent une augmentation de **CHF 1'664'281**.

Les principaux écarts sont commentés dans le message introductif au compte 2016 publié sur notre site internet.

Aperçu général du compte d'investissement

	Compte 2015		Budget 2016		Compte 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	362'194	0	100'000	0	244'981	0
1 Sécurité publique	53'087	0	23'000	0	1'631	-294
2 Enseignement et formation	10'071'008	772'000	1'485'000	0	2'242'523	309'000
3 Culture, loisirs et culte	225'601	0	546'000	0	371'069	0
5 Prévoyance sociale	755'833	0	492'000	0	635'983	0
6 Trafic	1'763'424	0	2'781'000	0	2'065'343	236'143
7 Protection et aménagement de l'environnement	3'405'959	1'671'856	4'564'600	1'317'300	3'854'683	861'298
8 Economie publique, yc services industriels	572'765	131'000	650'000	150'000	563'978	161'614
Total des dépenses et des recettes	17'209'872	2'574'856	10'641'600	1'467'300	9'980'190	1'567'761
Excédent de dépenses		14'635'015		9'174'300		8'412'430

Les investissements nets se montent à **CHF 8'412'430** inférieurs au budget de **CHF 761'871**.

Pour les particuliers, la taxe est facturée au « responsable du ménage » une fois par année. Cette façon de procéder engendre un important travail administratif. Chaque arrivée, chaque départ, chaque naissance donne lieu à des mutations et des calculs fastidieux pour déterminer le montant annuel de la taxe.

Les taxes commerciales quant à elles se basent sur le type d'entreprise réparties en 7 catégories, pondérées par 3 sous-catégories. A nouveau, un important travail administratif est nécessaire à l'établissement des taxes commerciales.

Enfin, le compte « déchets » n'est actuellement pas autofinancé puisque l'encaissement des taxes ne permet pas une couverture totale des coûts (environ CHF 200'000/an). Par conséquent, ce sont les recettes fiscales qui comblent cette lacune. Ainsi, les frais engendrés par l'élimination des déchets ne sont pas entièrement supportés par leurs détenteurs.

Nouveau règlement et taxes

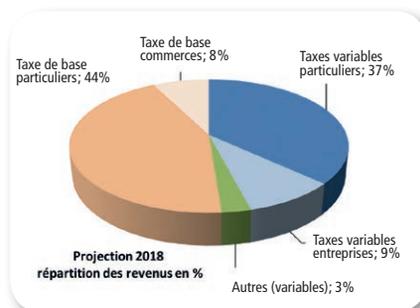
Le nouveau règlement qui devrait entrer en vigueur au premier janvier 2018 sera conforme à la législation. Il prévoit l'encaissement d'une taxe proportionnelle, couvrant les coûts d'exploitation (taxe au sac) et d'une taxe de base couvrant les coûts des infrastructures. Il respecte les principes de financement suivants:

- **Légalité**
- **Causalité**
- **Couverture des frais**
- **Equivalence**
- **Egalité de traitement et interdiction de l'arbitraire**
- **Transparence**

En plus de respecter ces principes, le dispositif doit être simple à mettre en œuvre, facile à comprendre et à appliquer, avec des charges administratives raisonnables. Le principe de financement établi en application de ces principes vise deux objectifs majeurs nettement distincts:

- **Incitatif:** Le montant des taxes doit amener le détenteur à prendre conscience du coût que représente l'élimination des déchets et à modifier son comportement vers un meilleur respect de l'environnement. Les conséquences attendues sont une réduction de la production de déchets et une augmentation de la part vouée au recyclage par rapport à celle destinée à l'incinération.
- **Fiscal:** Les taxes constituent un outil à la disposition des communes garantissant le financement de l'élimination des déchets indépendamment des aléas de la conjoncture et de l'évolution des rentrées fiscales. Elles permettent de couvrir les frais y relatifs sans recourir à d'autres sources de financement (autofinancement).

Cela permet intrinsèquement d'alléger la fiscalité ordinaire, voire de disposer d'une marge de manœuvre pour le financement d'autres tâches.



Au vu de ce qui précède, la municipalité de Conthey a retenu les principes suivants pour la détermination des taxes:

- **Taxe de base**
La taxe de base est calculée selon la **surface habitable pour les particuliers** et selon la **surface de production pour les entreprises**.

Le règlement fixe une fourchette de CHF 0.50 à CHF 2 par m² pour les particuliers et les entreprises.

Le débiteur de la taxe de base sera en toute logique le propriétaire de tout bâtiment ou installation à l'origine de déchets. Les données de chaque immeuble sont introduites dans le cadastre administratif.

Une vérification des ces données sera nécessaire, mais une fois ce travail effectué, la facturation des taxes en sera grandement simplifiée.

- **Taxe proportionnelle**
Les détenteurs de déchets doivent acquérir des sacs spécifiques soumis au paiement d'une taxe anticipée. Le prix du sac de 35 litres est fixé à ce jour à CHF 1.90 (taxe comprise / variable et adaptable à la situation). Les entreprises paieront selon le volume des déchets (taxe au sac ou au conteneur) et/ou selon le poids des déchets (pesage), de CHF 100 à CHF 400 la tonne.

En fonction de la qualité du tri effectué, une famille de 4 personnes utilisera entre un à deux sacs de 35 lt par semaine ce qui aura peu d'effet sur leur budget « déchets ».

a **Taxe sur les déchets urbains**

- **Prix du sac de 35 litres** (couleur unifiée pour le Valais romand)

Hypothèse : prix de vente à Fr. 1.90

Fabrication	}	Fr. 0.38
Stockage		
Logistique		
Marge revendeur		
Encaissement		
TVA		
Taxe		Fr. 1.52
Total		Fr. 1.90

Tableau comparatif: ancien-nouveau règlement (pour exemple, le prix au m² a été défini à CHF 1, selon la fourchette prévue dans les tarifs)

	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Composition du ménage	1 personne		1 couple		1 couple 2 enfants	
Appartement surface de l'appartement	2 pièces	50 m ²	3.5 pièces	80 m ²	4.5 pièces	120 m ²
Taxe de base (CHF)	150.00	50.00	240.00	80.00	330.00	120.00
Taxe de quantité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Différence 2018-2016 (CHF)	100.00		160.00		210.00	
Seuil, nombre de sacs 35 l à CHF 1.90	52		84		110	

	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Commerce	petit commerce		moyen commerce		grand commerce	
Surface d'exploitation (commerce)		50 m ²		300 m ²		1'000 m ²
Taxe de base (CHF)	180.00	50.00	342.00	300.00	792.00	1'000.00
Taxe de quantité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Différence 2018-2016 (CHF)	130.00		42.00		-208.00	
Seuil, nombre de sacs 35 l à CHF 1.90	68		22		-109	

Conclusion

En 1990 la production de déchets urbains par habitant se montait à 603 kg. En 2014, elle s'élevait à 729 kg. La gestion de ces déchets qui ne cesse d'augmenter en raison de notre niveau de vie, incombe à la commune. Elle doit prendre toutes les dispositions utiles pour réduire les quantités des déchets produits sur son territoire et intégrer les composantes du développement durable.

Ces mesures ont un coût (moloks, écopoints, déchetterie, informations, administration,...) que les revenus doivent entièrement financer.

Aussi, les taxes dans leur ensemble subiront une légère hausse au premier janvier 2018. Cette augmentation se justifie du point de vue de la préservation de notre lieu de vie.

Le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets a été approuvé par le Conseil communal le 27 avril 2017 et validé par le Conseil général le 13 juin dernier.

Il sera transmis prochainement au Service de la Protection de l'Environnement du Canton pour son homologation par le Conseil d'Etat.

La différence entre la taxe de base qui sera perçue et celle perçue actuellement permettra de financer un certain nombre de sacs de 35 l par année selon les exemples ci-dessus.

Des informations seront données prochainement à la population par la Commune concernant la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'introduction de la taxe au sac.

Bourses et prêts

La Commune de Conthey accorde des bourses et prêts d'honneur, en complément au soutien à la formation octroyé par le Canton. L'objectif est de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être, soit retiré au Service administratif commu-

nal, soit téléchargé sur le site de la commune: www.conthey.ch / **avis communaux / bourses et prêts d'honneur / formulaire.**

Pour bénéficier de ces prestations, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes :

- être citoyens suisses, domiciliés à Conthey depuis 5 ans au moins ou être ressortissants étrangers établis sur le territoire communal depuis 10 ans au moins;

- avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission cantonale.

Les demandes d'aide financière devront être présentées au moyen du formulaire ad hoc à l'administration communale, dès le 1^{er} janvier 2018.

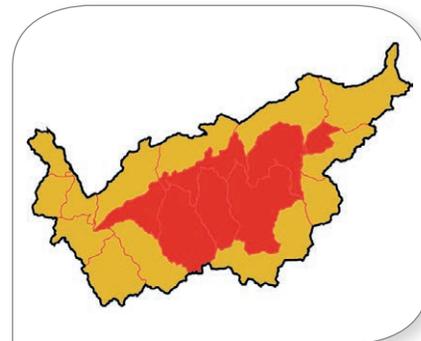
Danger d'incendie de forêt en Valais

Vous pouvez consulter la carte actuelle des dangers d'incendie et le comportement à adopter selon le niveau de risque, via le site de la Commune de Conthey ou du service des forêts, des cours d'eau, et du paysage (SFCEP) de l'Etat du Valais:

- www.vs.ch/web/sfcep/incendi
- www.conthey.ch

Règles générales

- N'allumez du feu en plein air qu'avec une prudence extrême ou s'en abstenir complètement;
- Faire attention aux informations sur internet, de la radio, de la télévision et dans les journaux! Respecter absolument les interdictions de faire du feu;
- Ne jamais jeter des cigarettes et des allumettes incandescentes;
- Utiliser les foyers fixes et ne pas faire de feu à même le sol;
- Surveiller constamment les feux allumés et éteindre de suite les flammèches éventuelles;
- Ne quitter un foyer et ses environs qu'après extinction complète;
- En cas de vent fort, s'abstenir de tout feu en plein air;
- Ne tirer les feux d'artifice que sur les sites explicitement autorisés par la commune du lieu.



Procédure administrative pour les nouvelles installations thermiques

Une procédure relative aux installations thermiques (foyers, cheminées de salon, poêles,..) est à disposition sur:

www.conthey.ch

Administration > Services communaux > Services techniques > Constructions / aménagement du territoire



Exigences pour les postes incendie et les extincteurs dans les bâtiments

Le conseil communal, suite à sa séance du 15 mars 2017, a décidé de maintenir l'obligation d'équiper les maisons individuelles et les habitations à plusieurs appartements, de postes incendie et/ou d'extincteurs sur l'ensemble du territoire communal.

Pour rappel*

Maisons et habitations individuelles

- Un extincteur mouillant de 6 litres;
- Il doit être fixé au mur et accessible facilement;
- Entretien selon instructions du fabricant (anciennement tous les 3 ans).

Maisons et habitations à plusieurs appartements

- Un extincteur mouillant de 6 litres chaque 2 niveaux, le 1^{er} au niveau de l'entrée;
- Des postes incendie peuvent remplacer les extincteurs;
- Ils doivent être fixés au mur et accessibles facilement;
- Entretien selon les instructions du fabricant (anciennement tous les 3 ans).

Pour les autres affectations

- Selon le concept de protection incendie.



Source: internet

Renseignements:

Greet Duc 027 345 45 54
Dylan Praz 027 345 45 94

* Sous réserve des exigences de votre permis de construire.

PLAN DE SCOLARITÉ

Année 2017 - 2018

Comme de coutume à pareille époque, nous avons le plaisir de vous présenter le plan de scolarité de la prochaine année 2017-2018. Nous vous remercions d'avance de prendre en considération les dates proposées pour la planification de toutes vos activités hors cadre scolaire.

Début des cours:

Jeudi 17 août 2017

Fin des cours:

vendredi 22 juin 2018

Congés hebdomadaires:

mercredi après-midi

samedi toute la journée

Mes congés

Automne	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	20.10.2017 06.11.2017	le soir le matin
Immaculée Conception		vendredi	08.12.2017	journée
Noël	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	22.12.2017 08.01.2018	le soir le matin
Carnaval	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	09.02.2018 19.02.2018	le soir le matin
St-Joseph		lundi	19.03.2018	journée
Pâques	école début des congés reprise des cours	mercredi jeudi lundi	28.03.2018 29.03.2018 09.04.2018	journée le soir le matin
Ascension	début des congés reprise des cours	mercredi lundi	09.05.2018 14.05.2018	à midi le matin
Pentecôte		lundi	21.05.2018	journée
Fête-Dieu		jeudi	31.05.2018	journée

Nous vous rappelons que ce plan annuel est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés et **une seule fois par cycle**. Une demande doit être déposée auprès du titulaire de l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Merci de prendre

vos dispositions dans ce sens. Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'informer le titulaire de toute absence de votre enfant, **par téléphone et avant le début de la classe**. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la direction qui entreprendra les démarches nécessaires.

Attention:

Ecole toute la journée
le mercredi 28 mars 2018.

Organisation de l'année scolaire 2017-2018

Vous trouverez toutes les informations utiles sur:

www.conthey.ch

Vielocale > Educationetformation > Harmoscycle 1 et 2

Nous tenons cependant à vous préciser quelques éléments importants.

Horaires des classes

Centre	Degré	Début matin	Fin matin	Début a-midi	Fin a-midi
Erde	1H – 2H	9.05	11.45	13.45	16.25
Erde	3H – 8H	8.20	11.45	13.45	16.25
Plan-Conthey	1H – 2H	9.05	11.45	13.50	16.30
Plan-Conthey	3H – 4H	8.20	11.45	13.50	16.30
Châteauneuf	1H – 2H	8.45	11.25	13.45	16.25
Châteauneuf	5H – 8H	8.00	11.25	13.45	16.25

Les horaires restent les mêmes pour 2017-2018. La sonnerie retentit systématiquement cinq minutes avant le début des cours.

Transports scolaires 2017-2018



ECOLE ERDE (3 - 8 H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	APRES-MIDI	FIN APRES-MIDI
Daillon	7h50	11h55	13h20	16h43
Premploz	8h10 (via Aven)	11h50	13h25	16h37
Aven	8h02	12h00	13h20	16h55 (via Daillon)
Premploz	8h10	-	-	16h50
Erde Café de la Place	-	11h55	-	-
Erde La Poste	-	-	13h25	-

ECOLE ERDE (1 - 2 H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	APRES-MIDI	FIN APRES-MIDI
Daillon	8h30	11h55	13h20	16h43
Premploz	8h50	11h50	13h25	16h37
Aven	8h45	12h00	13h20	16h55 (via Daillon)
Premploz	8h50	-	-	16h50
Erde Café de la Place	-	11h55	-	-
Erde La Poste	-	-	13h25	-

ECOLE CHÂTEAUNEUF (5 - 8 H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	APRES-MIDI	FIN APRES-MIDI
Sensine	7h50	11h52	13h20	16h52
St-Séverin	7h52	11h50	13h21	16h50
Bourg	7h53	11h49	13h22	16h49
Vens	7h54	11h48	13h23	16h48
Chalet	7h57	11h46	13h25	16h46
TT	7h58	11h45	13h26	16h45
Châteauneuf	8h00	11h43	13h30	16h43

ECOLE CHÂTEAUNEUF (5 - 8 H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	APRES-MIDI	FIN APRES-MIDI
Provins	7h55	11h35	13h30	16h36
Centre Village	7h56	11h34	13h31	16h35
Chalet	7h57	11h33	13h32	16h33
TT	7h58	11h32	13h33	16h32
Châteauneuf	8h00	11h30	13h35	16h30

ECOLE PLAN (1 - 2 H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	APRES-MIDI	FIN APRES-MIDI
Sensine	8h40	12h05	13h20	16h52
St-Séverin	8h42	12h03	13h21	16h50
Bourg	8h43	12h02	13h22	16h49
Vens	8h44	12h00	13h23	16h48
Châteauneuf	8h50	11h55	-	-
Sud école Plan	-	11h50	-	-
Chalet	8h55	-	13h25	16h46

ECOLE PLAN (3 - 4 H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	APRES-MIDI	FIN APRES-MIDI
Châteauneuf	8h00	11h55	13h35	16h45 / 16h55
Chalet	8h05	-	13h40	-
Sud école Plan	-	11h50	-	16h40 / 16h50

ECOLE PLAN (1 - 2 H - UAPE)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	APRES-MIDI	FIN APRES-MIDI
Châteauneuf	8h50	11h55	13h35	16h45 / 16h55
Chalet	8h55	-	13h40	-
Sud école Plan	-	11h50	-	16h40 / 16h50

ECOLE PLAN (3 - 4 H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	APRES-MIDI	FIN APRES-MIDI
Sensine	7h50	12h05	13h20	16h52
St-Séverin	7h52	12h03	13h21	16h50
Bourg	7h53	12h02	13h22	16h49
Vens	7h54	12h00	13h23	16h48
Châteauneuf	-	11h55	-	-
Sud école Plan	-	11h50	-	-
Chalet	7h57	-	13h25	16h46

Nous espérons vivement que ces horaires vont permettre une prise en charge optimale des élèves en évitant une attente trop longue avant et après la classe, tout en prenant en compte la complexité de l'organisa-

tion de ces déplacements. Il se peut que de légères modifications interviennent les jours suivants la rentrée. Vous en serez immédiatement informés.

Nous rappelons que les parents sont les premiers responsables de l'attitude de leur enfant dans le car.

Projet Mobilité douce

Dans le dernier Conthey Info, on vous annonçait la possibilité de supprimer certains bus pour les élèves du cycle 2 de la Plaine. **Chers Parents, rassurez-vous, aucun bus ne sera supprimé pour l'année scolaire 2017-2018.** En effet, la sécurité étant notre priorité, plusieurs éléments doivent encore être analysés (ex. : périmètre, etc.).

Afin de mieux vous aider à comprendre le projet, voici un résumé des phases le composant :

- Phase 1 « Etude de faisabilité » :** (janvier 2017 – juin 2017)

Cette phase a permis d'évaluer la faisabilité de la traversée de la T9 (route Cantonale) et de la route des Rottes en toute sécurité. Cette évaluation a été réalisée, entre autres, par la police cantonale.

Elle s'est terminée fin juin, avec les 1^{ers} essais de déplacement, effectués par les élèves de 4H à 7H entre les centres de Plan-Conthey et Châteauneuf, accompagnés de la police municipale et de leurs enseignants(es). Pour ces essais, une barrière provisoire a été installée le long du trottoir de la Migros, afin de répondre à un requis sécuritaire.

Les résultats de ces 1^{ers} essais sont globalement positifs.
- Phase 2 « Etude détaillée » :** (septembre 2017 – juin 2018)

Cette phase a comme objectif la mise en place du **Plan de Mobilité Scolaire**. Elle sera menée par un bureau-conseil externe et durera toute l'année scolaire 2017-2018. Durant cette phase, les élèves, les enseignants et les parents principalement, seront sollicités.
- Phase 3 « Mise en œuvre du Plan de Mobilité scolaire » :**
(date à définir selon résultat phase 2)

Mise en place des recommandations et actions relevées dans la phase 2 pour assurer le Plan de Mobilité Scolaire de manière sécurisée.



Chers Parents, chers élèves, vous serez régulièrement informés de la situation.



Structures d'accueil

La commune de Conthey offre aujourd'hui une large palette de prestations concernant l'accueil collectif de jour et parascolaire.

A Erde, « La Marelle » permet de recevoir des enfants en crèche (24 places autorisées), de 18 mois à l'âge d'entrer à l'école, en UAPE (24 places autorisées), afin d'accueillir les enfants scolarisés au centre d'Erde. M^{me} Laura VERGÈRES se fera un plaisir de répondre à vos appels au 027 565 59 78.

A Châteauneuf, M^{me} Mary France ROBERT et son équipe « Les P'tits Loups » accueillent les enfants en nurserie pour les petits (15 places autorisées) jusqu'à 18 mois ou en crèche

(32 places autorisées) dès 18 mois et avant d'entrer à l'école. Vous pouvez la joindre au 027 346 13 30.

Pour les écoliers, l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) « Les Filous » (anciennement « Les P'tits Loups ») de Châteauneuf reçoit les enfants scolarisés en plaine de 6h45 à 18h45 en dehors du temps école (80 places autorisées). Vous pouvez joindre la responsable M^{me} Emmanuelle BALMER au 027 345 50 51 qui vous renseignera volontiers.

Afin de compléter cette offre déjà importante, nous collaborons avec le Centre Médico Social des Coteaux du Soleil qui regroupe les parents d'accueil de la région. En cas de

besoin, vous pouvez contacter M^{me} Alexia TORTI, coordinatrice du réseau, en appelant le CMSS de Vétroz au 027 345 37 00.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site de la commune, **www.conthey.ch**, qui vous donne de nombreuses informations (horaires, tarifs, etc.). Nous travaillons également avec la newsletter pour informer les habitants de Conthey et ne manquerons pas de compléter ces informations par des courriers personnalisés en cas de besoins particuliers.

La présidente de la Commission
Formation - Jeunesse
Ariane DUC

La Direction des écoles
Yves BERTHOUSOZ

Conthey, partenaire de «Patouch à mon cœur» depuis 10 ans

«Les monstres ne se cachent pas que sous les lits», comme le dit le slogan de Patouch. Ils sont aussi actifs dans la vie réelle.

En Suisse romande, 1'400 mineurs sont victimes de violences chaque année. Officiellement. Beaucoup de situations restent murées dans le silence. Ces drames privés, souvent cachés, brisent des vies. Pour faire face à cette situation inacceptable, une association, Patouch, a été créée sous l'impulsion de **M. Bernard JAQUET**, en 2000.

Le plus grand risque pour un jeune, c'est l'ignorance. Patouch veut les doter de l'arme du savoir pour qu'ils sachent se comporter si un jour ils se trouvent confrontés à de la violence.

L'ensemble des classes primaires de la commune de Conthey a la chance de participer au processus de Patouch à mon cœur au travers d'atelier et d'apprendre ainsi à savoir agir.

Le vendredi 13 octobre, les élèves de 7H de Conthey auront d'ailleurs droit à une journée de formation donnée par huit professionnels, dont le but est d'ancrer chez les enfants les ressources dont ils ont besoin lorsqu'ils sont confrontés à des violences profanées par l'extérieur.

Patouch veut aussi sensibiliser le monde politique pour que cette formation devienne obligatoire dans toutes les classes valaisannes.

En attendant, Patouch finance son action grâce aux dons du public et par l'organisation d'une soirée de soutien. **La première soirée aura lieu le 14 octobre** à la salle polyvalente de Conthey.

Elle est parrainée par l'actrice valaisanne **Noémie SCHMIDT** et verra la participation de plusieurs artistes, dont Diane TELL, Céline RAMSAUER, Anthony FOURNIER, Lionel DELBERG, et DJ GALLARDO.

La commune de Conthey soutient depuis 10 ans l'association Patouch, elle en est même un partenaire pilote.

**PATOUCH
à mon cœur**

**LES
MONSTRES
NE SE
CACHENT
PAS QUE
SOUS
LES LITS.**

Des centaines d'enfants sont victimes de violences et d'abus sexuels chaque année.

Aidez-nous à protéger nos enfants. Nous avons besoin de vous. Chaque don est précieux.

CCP 17-171111-0
IBAN CH33 0076 5000 H087 4465 3

L'inscription à la soirée de soutien peut se faire via:

www.patouchamoncoeur.org

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site:

www.patouch.ch

Nous comptons sur vous !

Devenez ambassadeurs de cette cause en participant à cette soirée. Parlez-en autour de vous et inscrivez d'autres personnes (famille, amis, patrons, employés, etc.) pour qu'ensemble nous soyons plus forts. Tant que la violence persistera, nous serons là !

Au programme

- Présentation de « Patouch » et « Patouch à mon cœur »
- De la chanson avec Diane Tell et Céline Ramsauer
- De la magie avec Lionel Delberg
- De la virtuosité avec le violoniste Anthony Fournier
- De la musique jusqu'au bout de la nuit avec DJ Gallardo
- Et d'autres jolies surprises à venir...

Je m'inscris à la soirée de soutien de Patouch à mon cœur. Je réserve :

- _____ Places pour le repas de soutien (100.- la place)
- _____ Table pour 10 personnes (1000.-)
- _____ Table pour 8 personnes (800.-)
- _____ Table pour 6 personnes (600.-)

Entreprise _____

Nom et prénom _____

Adresse complète _____

Mail _____

Tél. _____

www.patouchamoncoeur.org

Le prix inclut le repas et les animations, sans les boissons. L'intégralité des bénéfices de la soirée est entièrement reversé à l'association « PATOUCH » (www.patouch.ch) afin de poursuivre la prévention auprès des enfants via les cours et les campagnes de sensibilisation.

Jeffectue directement le paiement sur le compte : CH40 0076 5001 0287 6230 2
Patouch à mon cœur - Case postale 807 - 3960 Sierra / mention soirée de soutien 2017
Merci de m'envoyer un bulletin de versement

Veuillez renvoyer votre inscription par poste à l'adresse ci-dessus ou vous inscrire directement sur le site www.patouchamoncoeur.org. Les inscriptions sont validées au moment du paiement.

SANTÉ, SOCIAL & INTEGRATION

Apprendre le Français

learn French Вивчення французької мови 学法语 Fransızca öğrenmek
 imparare il francese *bartaan Faransiis* Изучение французского языка
 aprender francés

Apprendre la langue est le début de toute intégration!

Des cours de français pour les adultes migrants ont lieu à Conthey, Vétroz, Ardon et Nendaz toute l'année.

Les élèves domiciliés à Conthey peuvent suivre un cours par semaine, d'une durée d'une heure et demi.

Du lundi soir au vendredi, différents niveaux sont enseignés (débutant, moyen et avancé). La priorité des cours est donnée à la compréhension et à l'expression orale afin que les personnes puissent se débrouiller dans leur vie quotidienne.

Ces cours s'adressent à la population adulte migrante pour laquelle l'offre ordinaire de cours n'est pas accessible financièrement. Le coût de l'inscription annuelle est de CHF 70.

Etes-vous intéressé-e-s par les cours de français? Vous pouvez encore vous inscrire pour l'année scolaire 2017/2018 qui débutera au mois de septembre 2017.



Marche à suivre:

- Imprimez et remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet [www.conthey.ch / intégration](http://www.conthey.ch/integration)
- ou contactez Cynthia EPINEY par téléphone au 027 345 37 85

Bravo aux personnes domiciliées à Conthey qui ont reçu l'attestation des cours de français pour l'année 2016 / 2017:

- M^{me} Ejnera Hajroska
- M^{me} Thi Ngoc Tiên Lê
- M^{me} Emina Medini
- M^{me} Haradini Drita
- M^{me} Ajten Sulemanova
- M^{me} Pando Gonçalves Hilma Alexandra
- M^{me} Jaruwana Mermod
- M^{me} Devon Morris
- M. Marco Antonio Peralta Perdigao
- M. Antoninho Gomes
- M. Laza Rakic
- M. Kawa Abdullah
- M. Mohamed Romin Zabihi

Marraines et parrains culturels

Un parrainage interculturel pour se rencontrer

«Marraines et parrains culturels» est un projet humain qui vise à enrichir les liens sociaux et à faciliter l'intégration des personnes suisses ou étrangères qui se sont récemment installées à Conthey.

Le principe est simple: ce sont des rencontres régulières entre un-e bénévole, appelé-e «marraine ou parrain» (qui connaît bien Conthey et la région), et une personne qui souhaite participer à la vie locale et s'intégrer dans la culture de sa nouvelle commune, appelée «filleul-e».

Soutenu par les 32 communes de la région Valais Central, cette action initiée en 2015, a déjà permis à 90 binômes (un parrain/une marraine et son-sa filleul-e) de vivre une aventure commune durant une année à travers des rencontres régulières.

Être marraine ou parrain culturel

Le rôle de la marraine/du parrain est de faciliter l'intégration de la personne parrainée dans son nouvel environnement, de favoriser sa participation à la vie sociale, de lui simplifier l'accès aux services administratifs ainsi qu'aux différentes institutions (école, bureaux communaux,...). Ce sont surtout des relations de partage et d'échange qui renforcent le «vivre ensemble» et le tissu social de la commune.

Pour mener à bien leur mission, les bénévoles reçoivent en automne une formation de base. Cette formation s'adresse, sans distinction, à des ressortissants suisses ou à des personnes d'origine étrangère. Elles abordent,

en trois sessions, des thématiques comme la communication interculturelle, les droits et devoirs des migrants, les rôles et limites des bénévoles ainsi que des témoignages.

De plus, les marraines-parrains bénéficient d'un encadrement leur permettant d'évoquer des problématiques particulières rencontrées dans leur nouvelle fonction.

Nous sommes à la recherche de bénévoles qui agiront comme «marraines et parrains culturels» sur la commune de Conthey. Ces personnes doivent connaître les structures locales existantes et être sensibles à la thématique de l'intégration. Cet engagement nécessite une implication régulière sur une durée minimum d'une année.

Ce projet, à dimension humaine, mêle intégration personnalisée, liens sociaux et partage. Les marraines et parrains décrivent ce projet comme étant «principalement un contact humain spontané, dans lequel il faut y aller avec le cœur, rester soi-même et naturel, tout en connaissant ses limites». Facilitateurs, les bénévoles sont là comme «amis, présences et guides», mais ne font pas les démarches pour les filleuls, ni ne remplacent les services compétents.

Pourquoi rencontrer une marraine ou un parrain ?

En rencontrant votre marraine/parrain régulièrement, vous pourrez parler le français sans gêne et avec son aide ; vous pourrez lui poser des questions sur les habitudes locales, les sports et loisirs sur la commune, les services administratifs ou



Deux binômes «Marraine-Filleule» à la soirée de fin de parrainage 2016.

tout ce qui vous questionne; mais vous pourrez aussi et surtout faire connaissance avec cette personne en partageant du temps avec elle pour un enrichissement culturel et mutuel.

La première rencontre se fait avec la déléguée à l'intégration, puis vous continuerez à vous rencontrer de manière autonome, selon vos disponibilités communes et vos besoins.

Intéressé-e-s par cette démarche ?
Vous pouvez contactez

Cynthia EPINEY,
coordinatrice du projet
au 027 345 37 85
cynthia.epiney@vetroz.ch

Découvrez le monde à la maison!

**Avez-vous envie de vivre une expérience unique en son genre en famille?
Alors tentez l'expérience de l'échange tout en restant à la maison!**

Chaque année, quelque 65 étudiants venant des quatre coins de la planète viennent en Suisse pour vivre une expérience d'échange. Âgés de 15 à 18 ans, ils vivent au sein d'une famille d'accueil et fréquentent une école publique durant toute une année, pour en savoir plus sur notre pays, ses habitants, sa culture et sa langue.

Ouvrez votre foyer et votre cœur à l'un de ces jeunes et vivez l'aventure de l'échange tout en restant à la maison. En tant que famille d'accueil YFU, vous accueillez un jeune chez vous pour une durée de 10 à 11 mois sans indemnisation financière, en lui offrant ainsi un deuxième foyer. La motivation d'accueillir se fonde sur l'intérêt que l'on porte à la nouveauté et à un échange entre cultures.

Pour en savoir plus sur notre programme d'accueil, n'hésitez pas à contacter le 026 46611 11, romandie@yfu.ch ou rendez-vous sur le site Internet: www.yfu.ch.

L'association YFU Suisse, forte de plus de 60 ans d'expérience dans le domaine des échanges de jeunes, ne poursuit pas de buts lucratifs et reçoit le soutien de la Confédération en tant qu'organisme de bienfaisance. Les activités d'YFU ont pour objectif de promouvoir la compréhension interculturelle, le respect entre les peuples et la disposition à assumer nos responsabilités sociales.



Vous pouvez bien évidemment compter sur l'encadrement et le soutien de YFU durant toute la durée de l'échange.



YOUTH FOR UNDERSTANDING

VFU Suisse
Monbijoustrasse 73
Case postale
3001 Berne, Suisse

T +41 (0)3130530 60
romandie@yfu.ch
www.yfu.ch

Seniors 60+... Demain, c'est aujourd'hui!

Quoi?

Sensible à la thématique liée au vieillissement de la population, la Commission Santé, Social & Intégration vous convie à participer à un échange sur les attentes, les besoins et les préoccupations des contheysan-ne-s pour vieillir harmonieusement dans notre commune.

Qui?

Cette invitation s'adresse à vous, personne en activité, à l'approche de la retraite, en retraite active, dans une situation nécessitant des aides ou des soins à domicile, à vous aussi, « proche-aidant », partenaire de la santé ou simplement, à vous qui désirez réfléchir au futur de nos aîné-e-s, à leur condition de vie, aux infrastructures, etc.

Cette rencontre sera animée en collaboration avec notre partenaire Promotion Santé Valais.

Pourquoi?

Une prise de température et un diagnostic des besoins constituent une démarche prioritaire pour la Commune de Conthey, dans le cadre de l'élaboration d'une politique sociale - à moyen et long termes - adaptée à notre réalité et à nos spécificités. Les conclusions de cet échange seront

intégrées dans les réflexions visant à créer les meilleures conditions-cadres pour embellir le quotidien de nos aîné-e-s d'aujourd'hui et de demain.

Quand ?

30 août 2017 de 08h30 à 11h30, autour d'un café/croissant, dans la tente sur la place de la **Tour Lombarde** au Bourg.

En marge du Marché de Conthey, un apéritif offert par la Commune de Conthey clôturera cette rencontre.

Comment?

Pour faciliter votre accueil, vous êtes invités à vous annoncer à l'Administration communale (027 345 45 20). En cas de problème de déplacement, votre transport sera organisé.

Claudine Fumeaux
Présidente de la Commission Santé,
Social & Intégration

Votre expérience personnelle est précieuse et indispensable pour esquisser des pistes et répondre ainsi aux enjeux majeurs à venir...



INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Une nouvelle salle communale à Châteauneuf/Conthey

Les locaux occupés par la crèche les P'tits Loups au sous-sol de l'école de Châteauneuf sont actuellement vides, suite au déplacement de celle-ci dans des espaces plus spacieux et mieux adaptés à son activité. Le Conseil communal a donc décidé de les réaffecter en une salle communale d'environ 150 m² (divisible en deux parties) qui sera mise à disposition de la paroisse, des sociétés locales ou des privés. Les usages de cette salle seront donc variés, pouvant aller d'une répétition de chant à une conférence pour une centaine de personnes.

Au vu de l'ancien usage de ce bâtiment, d'importants travaux d'adaptation sont nécessaires.

L'escalier existant sera démoli et l'accès sera totalement refait pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'intérieur des salles sera transformé, avec notamment le démontage de galandages existants, pose de doublages acoustiques et pose d'armoires de rangement.

Les salles seront équipées d'une installation de sonorisation, de nouveau mobilier. L'installation électrique sera mise aux normes et adaptée au nouvel usage.

Les locaux seront mis aux normes incendie: création d'une nouvelle sortie de secours, pose de signalisations lumineuses, changement de portes et modification de cloisons.

Les locaux sanitaires seront complètement refaits afin de pouvoir accueillir un WC handicapés. Toutes les surfaces seront repeintes.

L'intérêt de ce type de salle est donc grand au niveau communal et des différentes sociétés.

Lors de la dernière séance du Conseil général (juin 2017), un crédit budgétaire a été accepté pour la rénovation de cette salle communale.

La mise en service de celle-ci est prévue pour l'automne, voire fin d'année 2017. Des informations complémentaires seront transmises alors.

Rénovation /agrandissement de la salle polyvalente

Site

Le site proposé se trouve dans la zone dite «d'intérêt général» de la commune de Conthey. De par son emplacement, le bâtiment dispose d'une visibilité optimale ainsi que d'une accessibilité simple à proximité de l'autoroute, de parking, des places de sport...

La salle polyvalente actuelle a été réalisée à la fin des années 80 et inaugurée par l'ensemble de la population contheysanne en octobre 1989. Elle a très rapidement su séduire l'ensemble de la population locale et valaisanne par les différentes prestations qu'elle propose. Cependant, au fil des années, les installations qu'elle offre ne répondent plus aux exigences actuelles en termes d'utilisation, de capacité, d'acoustique, de flexibilité... Le projet répond à un besoin de la population et des utilisateurs afin d'offrir des espaces de qualités, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Concept

Le projet propose d'épurer l'espace intérieur de la salle polyvalente existante pour calmer et améliorer la perception du volume mais également la visibilité de la scène. On peut alors dire que le lieu s'efface pour se concentrer sur le spectacle qui y est proposé. Pour ce faire, les locaux de service (foyer, accueil, locaux de rangement, etc.) sont repoussés sur l'extérieur dans un volume en L qui vient s'accoler au volume existant.

Schéma salle polyvalente existante

Actuellement, l'accès à la salle polyvalente se fait au travers d'un sas situé à l'est du bâtiment. L'entrée actuelle est problématique de par son emplacement en bordure de route mais également de par son échelle qui ne permet pas de garantir une fluidité des entrées et sorties lors de manifestations importantes.

La salle actuelle est divisée en deux parties, séparées par une paroi amovible. L'ensemble des services se situent dans le volume au sud et

comprend les fonctions tels que la cuisine, la scène, les loges, les sanitaires, etc.

Schéma salle polyvalente future

Le projet propose de déplacer l'entrée au nord permettant ainsi d'offrir une place d'accès généreuse tout en facilitant l'accès depuis le parking qui se situe sur la parcelle voisine. L'entrée se fait au travers d'un large couvert qui invite l'utilisateur jusqu'au foyer d'entrée. Cet espace comprend à la fois la zone d'accueil avec ses différents services (cuisinette, loges, vestiaires, etc.) et également les différents accès aux salles.

Le volume de la salle est augmenté de deux trames, cet agrandissement permet d'augmenter le nombre de personnes lors de banquets, concerts... et offrir un panel plus grand à cette salle polyvalente.



Le volume a été pensé pour permettre d'accueillir des manifestations importantes dans une salle de 2'110 m² mais également deux différentes manifestations dans des salles indépendantes (salle sud, salle nord ainsi que la salle centre).

En cas d'importantes manifestations, les entrées se feront directement depuis le foyer d'accueil (volume nord). Ce dernier conduit également aux entrées indépendantes à chacune des trois salles (volume ouest). La cuisine a été maintenue à sa place. Le volume «grillade et boissons» est «sorti» de la salle afin d'éviter les nuisances lors de spectacle et de permettre l'accès à tous les spectateurs depuis la zone ouest, il demeure en relation avec la cuisine existante. Les loges des artistes ainsi que le concierge prennent place dans les anciens vestiaires.

Toutes les zones de service ont des accès depuis l'extérieur. Sur la galerie on trouvera à l'ouest (au-dessus de la cuisine) l'ensemble de locaux techniques et en partie «est» un bar mezzanine «VIP» en relation direct avec la salle et les «artistes».

Matérialité et façade

La structure du bâtiment est maintenue dans son intégralité. Le projet propose un nouvel écran extérieur et intérieur. Dans la grande salle, la lecture des pannes en lamellé-collé est maintenue, cependant l'entre-panne est utilisée afin d'augmenter l'isolation thermique (depuis l'intérieur)

et garantir au travers d'un faux-plafond ondulé et perforé une meilleure acoustique.

Ce plafond veut rappeler les rideaux du théâtre. La façade «est» de la salle est vitrée afin de profiter des espaces verts, des stores permettront d'obscurcir la salle. Dans le nouveau volume, entièrement vitré au nord et à l'ouest, les murs reprennent également le thème de l'ondulation (acoustique). Des menuiseries en chêne contrasteront avec les murs blancs. L'isolation du volume se fera par l'extérieur et sera protégée par un bardage métallique.

Schémas d'utilisation

La salle a été agrandie afin d'offrir de plus grandes manifestations et de satisfaire la visibilité à tous les spectateurs. L'entrée du public se fait depuis la place extérieure, le foyer joue son rôle tampon (rencontre, billetterie, apéro...). Les entrées principales se font par l'arrière de la salle, de manière latérale depuis le foyer.

Lors de division de la salle en deux ou trois parties, le foyer joue le même rôle, cependant les accès aux salles se feront depuis l'espace ouest afin de garantir trois entrées indépendantes aux salles. Les locaux de services (WC, rangements...) sont également destinés à chacune de ces salles. Des espaces extérieurs verts (ouest et est) offrent la possibilité de sortir (fumeur, petits apéros).

La capacité de la salle a été augmentée afin de satisfaire la demande

de 1'500 places assises (1'200 personnes «à plat» et 300 personnes sur les gradins amovibles), et pourra atteindre jusqu'à 2'000 personnes debout. Cette configuration laisse encore de larges parties de circulation afin de maintenir la fluidité des spectateurs.

Lors de banquet (par exemple grande banque «locale»), 1400 places sont proposées, ce nombre pourra fortement être influencé par le type de table souhaité et le nombre de personne par table. Lors de «petits» spectacles (1200 personnes / salle sud et centre), la salle nord pourra être conservées comme lieu d'apéro ou repas.

Concept énergétique

La réalisation de ce projet prend en compte les exigences énergétiques et thermiques selon les normes et les directives cantonales actuelles.

Suite...

Un crédit d'engagement de CHF 16,7 mios a été accepté à l'unanimité du Conseil général en juin 2017. Les procédures de demandes d'autorisation, mises à l'enquête s'effectuent durant cet été. Les appels d'offres se feront en parallèle.

Dès cet automne, les premiers travaux d'agrandissement pourront s'effectuer. D'autre part, le plus gros des travaux (rénovation du bâtiment actuel avec absence de manifestations durant 4 mois) auront lieu de juin à novembre 2018.

Œuvre d'art

En collaboration avec le Service des routes du Canton, la commune de Conthey a procédé à la construction d'un nouveau giratoire au carrefour de la route des Rottes et de la route des Peupliers à Châteauneuf-Conthey.

En plus des aménagements floraux, le Conseil communal a, en avril 2016 a organisé un concours ouvert aux artistes contheysans en de vue de décorer la pastille centrale du giratoire. Un cahier des charges a été transmis à l'association des artistes contheysans (Art'Conthey), par sa présidente, M^{me} Judith CHAMPAGNE. Ainsi, ce ne

sont pas moins de 6 projets qui ont été présenté au jury désigné pour la circonstance.

Le choix s'est finalement porté sur l'œuvre de M^{me} Nicole DAYENSCHÜTZ baptisée «devant chez moi», soit un découpage effectué dans une tôle sur la base d'une poya dessinée par l'artiste.

Vous pouvez ainsi déjà admirer l'œuvre qui a été installée tout récemment. Reste encore le travail du temps qui achèvera de donner à cette sculpture son aspect «rouille» définitif.



SERVICES TECHNIQUES

Zone de protection des sources

En Suisse, l'eau potable provient à plus de 80 % des eaux souterraines. Des mesures de protection sont nécessaires afin d'éviter que les activités humaines ne polluent cette ressource.

Les zones de protection des eaux souterraines servent à protéger contre la pollution les aquifères alimentant les réseaux d'eau potable. Elles doivent donc être délimitées autour de toutes les installations de captage d'intérêt public

En 2005, la Commune a mandaté M. Gérald FAVRE, hydrogéologue afin d'étudier les provenances de nos sources d'eau potable et ainsi de définir les zones à protéger.

De nombreuses études ont été réalisées dans nos montagnes à l'aide de traçages, d'exploration et de recherches géologiques. Ceci nous a permis de connaître l'étendue des bassins versant de nos sources mais également, les points sensibles ou à risque de pollution.

3 rapports complets ont été effectués:

- **Sources de Motelon**, dans la vallée de Derborence;
- **Mont Gond pour les sources de Padouaire, la Douay et la Rogne**;
- **Source de Glarey** sur le glacier de Tsanfleuron.

Ces rapports indiquent les zones de protection des sources selon la méthode EPIK2, conformément à la loi sur la protection des sources.

Ces trois dossiers, après avoir été minutieusement analysés par le Service de la Protection de l'Environnement du canton du Valais, seront mis à l'enquête à la fin de cet été. Dès leur validation par le Conseil d'Etat, les zones sensibles seront légalement protégées afin d'assurer à la population de la Commune de Conthey une eau potable de qualité.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'Etat du Valais et auprès des Services techniques de notre commune.



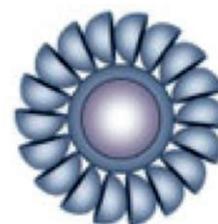
Produire de l'énergie renouvelable

La production de courant dans les petites centrales hydroélectriques présente un intérêt tant économique qu'écologique. Elles sont des sources d'énergie peu onéreuses, qui permettent de produire de l'électricité renouvelable de manière décentralisée et en respectant l'environnement.

L'accroissement de la consommation d'énergie a incité, depuis les années 1990 déjà, les autorités communales à adapter le réseau d'eau potable pour y inclure des microcentrales hydroélectriques.

Une turbine placée à l'entrée du réservoir permet de couper la pression tout en récupérant l'énergie. Celle-ci passe ensuite dans le réseau d'électricité par le biais d'un transformateur. Mis à part les frais d'installation et de fonctionnement, cette énergie est gratuite et non polluante.

Après les installations de centrales à la Dare (My 1995), Rapède (Dailon 2002), Cerise (Premploz 2011) et Blanchette (Erde 2012), une nouvelle microcentrale au lieu-dit Péteille à Vétroz a été mise en service, en collaboration avec les communes de



Conthey, Vétroz et Ardon, en avril 2016. Celle-ci permet de produire plus de 3'700'000 kWh, s'ajoutant aux 3'600'00 kWh produits par les autres microcentrales déjà en service, ce qui correspond à la consommation annuelle moyenne de plus de 2'000 ménages de 4 personnes.

Fauchage des prés

Nous vous rappelons que, selon l'art. 61 du Règlement communal de Police, l'élimination des herbes sèches et des broussailles, par fauchage ou par pâturage, est obligatoire:

- dans les zones de construction,
- à proximité des villages, à moins de 50 m des habitations et cela **avant le 31 juillet 2017**.

En cas de négligence, le cas sera dénoncé par la police au Tribunal de police et les travaux seront exécutés aux frais des propriétaires.

Arrosage au moyen de l'eau potable sur tout le territoire communal

Bulletins d'eau

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, nous informons les usagers que l'arrosage de toutes les surfaces au moyen de l'eau potable (prés, pelouses, jardins, vignes, etc.) est interdit toute l'année durant les plages horaires suivantes : de 06h00 à 08h00, de 11h00 à 14h00 et de 18h.00 à 20h00.

Irrigation par secteurs:

1. Réseau d'eau potable des Mayens de My (rappel)

Ce réseau est destiné uniquement pour le ménage. Toute autre utilisation (arrosage) est strictement **interdite**. Aucun bulletin d'eau n'est distribué.

2. Réseau d'eau potable de la Duay (secteur mayens de Conthey et du Moury)

➤ **depuis le 19 juin** les bulletins d'eau sont obligatoires pour toutes les surfaces. Le remplissage des piscines est également soumis à une demande et l'eau ne devra pas être renouvelée.

3. Irrigation à l'aide de l'eau potable sur tout le territoire

➤ **depuis le 19 juin**, les bulletins d'eau sont obligatoires pour toutes les parcelles de plus de **800 m²**, (prés, jardins, vignes et cultures) situées sur **les coteaux et en plaine** ainsi que les vignes sises au sud de la voie ferrée, région des Eterpys.

Procédure:

Les bulletins d'eau sont et délivrés uniquement le lundi matin de 8h00 à 12h00

- soit au bureau des Services techniques à St-Séverin (avec quittance),
- soit par téléphone 027 345 45 40,
- soit par courrier électronique services.techniques@conthey.ch.

Les usagers devront impérativement communiquer le numéro de parcelle et la surface concernée par l'irrigation. Si des abus devaient être constatés lors de demandes par téléphone, l'Administration communale se réserve le droit de supprimer

cette procédure aux usagers indécents et d'exiger d'eux qu'ils passent systématiquement au bureau des services techniques pour retirer le traditionnel droit d'eau.

Nous rappelons que l'irrigation par ruissellement est absolument interdite et sévèrement punie. Les bassins et **les points d'eau servant à l'abreuvement du bétail doivent être munis de flotteurs.**

La surveillance des ordres prescrits ci-dessus et la dénonciation des contrevenants seront faites par la Police communale et les responsables du Service des eaux. Il est fait appel à la compréhension des intéressés pour une rigoureuse observation de la réglementation. Une discipline stricte des usagers évitera à l'Administration la désagréable obligation de prendre des mesures sévères.

Philippe Germanier
Président de la Commission
Services Techniques

SPORT ET CULTURE

Mérites contheysans 2017

Le 3 juin dernier, à l'occasion du Conthathlon, le Conseil communal a attribué, en présence de M. Frédéric Favre, Conseiller d'Etat, les mérites contheysans suivants :



Mérites sportifs individuels

Jonathan Fumeaux
Cyclophile Sédunois

Liu Xinling Jacquemet
Ecole des 2 Voies – Arts martiaux

Michaël Jacquemet
Ecole des 2 Voies – Arts martiaux

Elorian Zakary Martins
Ecole des 2 Voies – Arts martiaux

Pamela Rausis
Gymnastique l'Hirondelle

Margot Sauthier
Ecole des 2 Voies – Arts martiaux

Distinctions sportives individuelles
Félix Antonin
Cercle des Nageurs de Sion

Nora Germanier
Gymnastique l'Hirondelle

Virginie Vuotto
Gymnastique l'Hirondelle

Distinctions sportives

Groupe gymnastique Jeunesse
Gymnastique l'Hirondelle

Juniors U12 Hélios Basket
Basket

Mérites culturels individuels
Emma Roh
Fanfare la Contheysanne

Julien Roh
Fanfare la Contheysanne

Mathilde Roh
Fanfare la Contheysanne

Fanny Evéquoz
Fanfare la Persévérante

Mérites culturels

Fanfare la Contheysanne

Fanfare la Lyre

Mérites spéciaux

Michaël Nançoz
Ski-Club Zanfleuron
4^e à Endurance Trail Tor des Géants
en catégorie Sénior

Claude-Alain Putallaz
Conthey lutte
Participation aux Jeux Olympiques
de Rio en qualité de juge-arbitre

Conthathlon 2017 «Génération» rafle la mise!!!

Les dix villages contheysans se sont rencontrés le 3 juin dernier à Sécheron pour célébrer nos joutes rituelles. T-shirts rouges, polos bleus, casquettes jaunes ou chapeaux beiges... chaque village se distingue par sa parure ou sa couleur. Dès la fin du serment, les trente-huit équipes butinent de postes en postes tels des essaims colorés à la recherche d'un précieux nectar.

Le Conthathlon ambitionne de relier les villages et les générations, de faire cohabiter le sport et la culture et de

valoriser le patrimoine. Ce 3 juin en avait bel et bien le parfum.

Un zeste de patois, un bric à brac façon Christian Darbellay, quelques plantes et empreintes mises en lumière par Olivier Flaction, des jeux d'antan, une bière blonde contheysanne...: il fallait faire preuve de polyvalence et de constance, et à ce jeu c'est l'équipe «Génération» de Plan-Conthey qui l'emporte. Son nom sera définitivement gravé sur la stelle commémorative du Conthathlon sise sur la place de la Tour Lombarde.



Ici, le climat est chaleureux, c'est l'heure des retrouvailles.



Là, l'ambiance est exaltée, c'est l'heure du concours.

A y regarder de plus près cependant, on perçoit de l'application, de l'ardeur, de l'enthousiasme, de la fougue. Pas question de faire piètre figure, on défend l'honneur de son village tout de même!

En marge des joutes, quinze pâtisseries en herbe s'affrontaient autour du concours de gâteaux.

Notre jury averti avait la lourde tâche de désigner la recette digne de représenter le terroir et de prendre le nom du lieu.

Après avoir jugé la présentation, l'originalité, l'accord avec le terroir, le goût et la saveur, la présentation à la découpe et la faisabilité à domicile, c'est Paulette Evéquoz et son gâteau au fendant façon belle-maman qui l'emporte avec 43,5 points sur 50.



Les vainqueurs l'équipe «Génération».



Recette du Gâteau au fendant ou Gâteau du Conthathlon ou encore Gâteau de Paulette

120 gr de sucre, 2 œufs, 2 dl de lait, tamiser 250 gr de farine, 1 cc de poudre à lever, 1 dl d'huile de colza, 1 dl beurre fondu, moitié d'un jus de citron avec le zeste

Battre en mousse avec un mixer, le sucre et les œufs. Ajouter tous les ingrédients. Chemiser la plaque de cuisson. Faire un crumble avec de la farine, sucre, beurre et un peu de cannelle.

Etendre sur la masse et enfourner départ de cuisson four à froid 25 mn à 180/200 degrés (selon le four). A la sortie du four, verser 1,5 dl à 2 dl de fendant sur toute la surface du gâteau.

Bravo Paulette et merci aussi à Isabelle, Anne-Françoise, Céline, Matthieu, Aimée, Carole, Marthe, Emmanuel, Mady, Danielle, Giannis, Mélanie et Maxime d'avoir partagé vos goûts et revisité le terroir grâce à vos succulents gâteaux.

Ce premier essai n'est certes pas totalement transformé mais il nous invite à récidiver lors de la prochaine édition et qui sait, peut-être tiendrons-nous alors ce fameux Gâteau Contheysan qui ornera nos tables et enrichira d'une touche supplémentaire le patrimoine local.

Amateurs de pâtisseries et prétendants à la succession de l'équipe «Génération», préparez-vous car la troisième édition se déroulera le **1^{er} juin 2019** sur les terrains de Sécheron.

En attendant régalez-vous des souvenirs de l'édition 2017 sur le site: www.conthathlon.ch

La joie, la convivialité et la bonne humeur ont à coup sûr marqué cette édition.

Ce cocktail de bonheur est le fruit d'une étroite collaboration au sein du comité, d'un soutien des autorités communales, d'une assistance sans faille des bénévoles et des services communaux et d'un appui solide des chefs de village.

Au nom du comité je remercie et félicite tous les partenaires de la manifestation.

Pour le comité de l'Association
Conthathlon
Christian Dessimoz

MANIFESTATIONS

Le 31 juillet, Johnny Hallyday à Conthey?



Pour sa 7^e édition, la Fête nationale battra son plein à la Place de la Tour Lombarde le 31 juillet 2017. Venez partager un verre, un repas, un moment chaleureux entre amis ou en famille dès 18 h, au son de la Fanfare La Lyre et de de Valesia Boneshaker (Pop/Rock/Folk), jusqu'au feu d'artifice qui illuminera les Hauts de Conthey à partir de 22 h 00. Monsieur Frédéric Favre, notre nouveau conseiller d'Etat sera l'orateur du moment et apportera son message.

La nuit, quant à elle, se poursuivra sous la tente montée pour l'occasion avec l'ouverture du bal qui vous fera swinger jusqu'au petit matin à la cadence Pop & Rock.

Alors, rejoignez-nous et participez à cet événement, labellisé FIESTA, en toute sérénité!

Ah oui! Pour répondre à la question en titre, il faut bien admettre que l'idole des jeunes ne sera pas des nôtres, mais avouez que le programme est plus qu'intéressant, non?

Suivez les dernières informations sur notre page Facebook et partagez-la un maximum:

<http://www.facebook.com/31juilletconthey>

10^e anniversaire de Migros Partenaire, Erde

Vous n'êtes sans le savoir, VOTRE magasin Migros Partenaire fête ses **10 ans d'activité** cette année.

Beaucoup d'entre vous allez dire **10 ans déjà**.....eh oui.... Il y a 10 ans, un groupe de convaincus s'est dit on va maintenir NOTRE magasin et on va réussir. Ce n'est pas sans beaucoup de difficultés, d'embûches, de soucis, de préoccupations, etc. que le projet a vu le jour. Les années passant VOTRE magasin à trouver son rythme de croisière et arrive à ce jour avec un fonctionnement espéré et gratifiant. La réussite vous incombe. Sans un élan de générosité de vous toutes et tous, ce projet n'aurait pu voir le jour. Alors un tout grand **MERCI** pour votre soutien de tout instant.

10 ans ça se fête...à cette occasion, le magasin se parera de ses plus beaux atouts pour vous faire passer un moment des plus agréable.

L'équipe de Migros Partenaire, son comité et le comité d'organisation vous invitent à leurs festivités.



Prenant une retraite bien méritée, le 30 juin 2017 le gérant M. Jean-Daniel Roh passe la main à M^{me} Gladys Schöpfer (derrière, deuxième depuis la gauche).

Viva Mix 2017

Après une fabuleuse réussite tant au niveau de l'ambiance que de l'organisation, avec près de 700 personnes, l'Association Les Voisins de Châteauneuf-Conthey reconduit sa journée VIVA MIX. Savoureux mélange de convivialité, de partage, d'intégration et surtout d'amitié, VIVA MIX est le résultat d'une rencontre magique entre le partage et le souhait de dédier un dimanche de l'année à la solidarité.

Dynamique, jeune et plein de bonne volonté, le comité d'organisation s'est agrandi et propose quatre stands de nourritures du monde, des concerts tout au long de la journée et des activités pour les enfants, le tout sous l'égide du concept «A Votre Bon Cœur».

En effet, VIVA MIX se veut une fête de partage pendant laquelle toutes les familles pourront profiter de la journée sans se soucier des questions financières rencontrées quotidiennement. Ainsi, basé sur le principe du bénévolat et de la solidarité intercommunautaire et intergénération-

nelle, le comité d'organisation souhaite continuer de mettre en œuvre une journée au rythme de l'intégration, du partage et de la mixité.

Venez donc nous rencontrer dans un cœur du village créé spécialement pour cette occasion.

L'édition VIVA MIX 2017 sur le thème « Devine ma culture » aura lieu le dimanche 10 septembre 2017 sur l'avenue de la gare de Châteauneuf-Conthey dès 11h00.

Notre comité d'organisation propose différents espaces dans lesquels le partage de la découverte est invité. En effet, en tant qu'habitant d'un même espace, nous partageons des goûts, des ambiances, des souhaits, des histoires ainsi que des cultures.

Si nous regardons autour de nous, nous nous rendons compte que nous nous connaissons bien plus que nous ne le pensons, car nous ne coexistons pas, nous vivons ensemble. Nos différences deviennent alors un facteur de rassemblement.



Le 10 septembre, vivez VIVA MIX et faisons du verbe Habiter bien plus qu'un simple mot.

Août 2017

LU	14		Bal - Conféteam Prabé (Couvert Grand-Zour)
SA	26		PECAFOOT (Terrain football - Erde)
ME	30		Marché de Conthey (Place Tour Lombarde)
ME	30		Sur qui «Conthey» pour bien vieillir (Place de la Tour Lombarde)

Septembre 2017

SA-DI	09-10		LAN - Jeux Vidéo - Vago Caroline (Salle polyvalente)
DI	10		Viva Mix - Les Voisins de Châteauneuf-Conthey (Châteauneuf)
SA	23		Goûts et Patrimoine (Place Tour Lombarde)
DI	24		Loto - Ski-Club Sanetsch & FC Erde (Salle polyvalente)
ME	27		Marché de Conthey (Place Tour Lombarde)

Octobre 2017

DI	01		Loto - Hélios Basket (Cafés Vétroz)
DI	08		Loto - Fanfare La Lyre (Salle polyvalente)
SA	14		Souper de soutien Patouch à mon cœur - Anilec Productions (Salle polyvalente)
DI	15		Loto - Fanfare La Contheysanne (Salle polyvalente)
ME	18		Brisolée - Club des Aînés de Conthey (Salle polyvalente)
ME	25		Marché de Conthey (Place Tour Lombarde)
VE	27		Conférence Guérison Plus - Schwarz Lionel (Salle polyvalente)
SA	28		Soirée Années 80 - Sion 67 (Salle polyvalente)

Novembre 2017

MA	31		Concert - Brass Band 13 Etoiles (Salle polyvalente)
VE	03		Loto - Ski-Club Conthey (Salle polyvalente)
VE-SA	03-04		Théâtre en patois - A Cobva, groupe folklorique (Salle Edelweiss Erde)
SA	18		Soirée Guggen - Guggenmusik Eksapette (Salle polyvalente)
DI	19		Loto - Chansons des Fougères (Cafés Chateauneuf)
DI	26		Loto - Chœur mixte Sainte-Famille (Salle polyvalente)

Décembre 2017

DI	03		Loto - Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle polyvalente)
VE	08		Marché de Noël - Association des Encaveurs (Place Tour Lombarde)
SA	09		Tournoi Volleyball - Gym Hommes Conthey (Salle gym Châteauneuf)
ME	13		Concert Alain Morisod - Agence Artistique Toth (Salle polyvalente)
VE-DI	15-17		Salon Santé & Bien-être - Dormond Daniel (Salle polyvalente)
DI	17		Championnat de lutte libre Enfants - Conthey lutte (Salle gym Châteauneuf)
DI	17		Concert - Fanfare La Lyre (Eglise Plan-Conthey)

Janvier 2018

LU	01		Loto - Club des Fondeurs (Salle polyvalente)
SA	06		Match aux cartes - Club des Fondeurs (Salle polyvalente)
DI	07		Loto - Chœur mixte La Cécilia (Salle de gym St-Séverin)
SA	20		Loto - Conseil de communauté Ste-Famille (Cafés Erde)
DI	28		Concert Sierre Gospel - Armée du Salut (Salle polyvalente)

Février 2018

SA	03		Concert - Brass Band 13 Etoiles (Salle polyvalente)
DI	04		Loto - Tennis-Club Châteauneuf-Conthey (Salle polyvalente)
VE	09		Loto - Fanfare La Persévérante (Salle polyvalente)
SA-DI	17-18		Tournoi football - Football-Club Portugais (Salle polyvalente)
VE	23		Tournoi football Vétérans - Football Club Conthey (Salle polyvalente)
SA-DI	24-25		Tournoi football juniors - Football Club Conthey (Salle polyvalente)

Mars 2018

VE	02		Loto - Ski-Club Derborence (Salle polyvalente)
SA	03		Concert - Fanfare La Lyre (Salle polyvalente)
VE	09		Loto - Football Club Conthey (Salle polyvalente)
DI	11		Concert - Chœur mixte La Cécilia (Eglise St-Séverin)
SA	17		Concert - Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss Erde)
SA-DI	17-18		Exposition féline - Cat Club de Genève (Salle polyvalente)
LU	19		Messe de St-Joseph - Conseil communauté Conthey (Salle polyvalente)
LU	19		Concert - Chanson des Fougères
SA	24		Concert - Fanfare La Contheysanne (Salle polyvalente)
VE	30		Loto - Ski-Club Zanfleuron (Salle polyvalente)

Avril 2018

VE-DI	06-08		Championnat CH des Solistes - Fanfare La Contheysanne (Salle polyvalente)
SA	14		Concert - Chœur d'hommes Le Temps de Vivre (Salle polyvalente)
DI	15		Loto - Ski-Club Sanetsch & FC Erde (Salle polyvalente)
SA-DI	21-22		Amicale de la Quintette - Fanfare La Contheysanne (Salle polyvalente)
DI	29		Concert - Chœur mixte Sainte-Famille (salle polyvalente)

Mai 2018

VE-DI	04-06		Fête Cantonale de Chant - Société de Chant du Valais (Salle polyvalente)
JE-DI	10-13		Expo artistes contheysans - Art'Conthey (Salle polyvalente)
SA	12		Foire St-Georges - UCCP Union Comm. Conthey Plaine (Plan-Conthey)
VE-DI	18-20		Festival des fanfares D.C. - Fanfare Concordia Vétroz (Salle polyvalente)
SA-DI	26-27		Convention de tatouages - Alchemy Tattoo Expo (Salle polyvalente)

TOUR LOMBARDE

Expositions

Du 7 juillet au 27 août 2017

Artistes «d'Art Conthey»:

Damien Dessimoz, Peinture Acrylique

Josiane Boulnoix, Photographie

Christophe Schaer, Sculpture sur bois

Feu Chantal Jaillet, Peinture mixte

Du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre 2017

– Vernissage le 1^{er} septembre 2017

Jean Perrin, Aigle

Aquarelliste, Digigraphe

Du 6 octobre au 29 octobre 2017 – Vernissage le 6 octobre 2017

Falcioni Jean-Paul, Ayent

Peinture - Sculpture

Du 10 novembre au 30 décembre 2017 – Vernissage le 10 novembre 2017

«Collectif Remake», Artistes EPAC Saxon

Giovannini Cécile, Martigny

Lathion Stéphanie, Martigny

Maurer Dexter, Delémont

Wagnières Raphaël, Yverdon-les Bains

Zanfagna Loïc, Martigny



Renseignements et réservations:

Rue Lombarde 1

1975 St-Séverin

027 346 72 32

tour.lombarde@conthey.ch

www.tourlombarde.ch



Horaires

**La Tour Lombarde
vous accueille
selon l'horaire suivant:**

Du lundi au samedi,
de 11h à 13h et de 16h30 à 21h
et le dimanche de 11h à 17h.